


INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création : 21 décembre 2011
Capital social : 20 milliards FCFA
Capitaux propres : 1 963 milliards FCFA (+11%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : KONAN Yao Yves
DG : SIDIBE Noumory
Adm MPPEEP : ADOPO Fiacre
Adm MMPE : AKOUSSI Kouassi Jacob
Effectifs : 630 (+5%)
Principales filiales et participations :
 SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)

À propos de CI-ENERGIES

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) est une société d'Etat chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maîtrise d'œuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'Etat de Côte d'Ivoire en tant qu'autorité concédante et du contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

En 2024, ce sont entre autres :

- ❖ +4% de croissance de la capacité nationale de production d'énergie, soit une capacité de production de 3 019MW ;
- ❖ 638 localités électrifiées, portant le nombre de localités à 8 690.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionariat (%)	
ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	100,00

PERSPECTIVES 2025

CI-ENERGIES poursuivra la mise en œuvre des projets visant l'augmentation de la puissance installée, avec les mises en services prévisionnelles de la TAV (135 MW) d'Attinkou, de l'extension de la Centrale solaire de Boundiali et de la Tranche 1 de la Centrale Biomasse de BIOVEA (23 MW). En ce qui concerne l'accès à l'électricité, CI-ENERGIES envisage la finalisation de l'électrification des localités, afin d'atteindre un taux de couverture de 100% à fin 2025.

PERFORMANCES FINANCIÈRES EN 2024

En 2024, le parc de production de l'énergie électrique est passé de 2 907 MW à 3 019 MW, soit une hausse de 4%, due uniquement à la mise en service de la centrale hydroélectrique de Gribo-Popoli d'une capacité de 112 MW. Cette hausse de la capacité de production a favorisé l'augmentation de la consommation nationale brute de 8% (13 577 GWh). Cependant, les exportations d'énergie ont baissé de 30,9% passant de 1 052 GWh en 2023 à 730,08 GWh en 2024. **Concernant le Temps Moyen de Coupure (TMC), il s'est amélioré en s'établissant à 26 heures 13 minutes**, soit un gain de 3 heures par rapport à 2023.

Le rendement global du système électrique s'établit à 84,76% contre 84,99% en 2023, soit une baisse sensible de 0,24 point due à la dégradation du rendement distribution (-0,88 point). Au niveau de l'accès à l'électricité, le taux de couverture nationale s'est amélioré de 6 points, s'établissant à 94% avec la mise sous tension de 638 localités supplémentaires, portant le nombre total des localités électrifiées à 8 690.

Au niveau financier, CI-ENERGIES enregistre un chiffre d'affaires de 63,30 milliards FCFA, en hausse de 16,4% par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par l'intégration du chiffre d'affaires généré par les centrales de Gribo-Popoli (9,36 milliards FCFA) et de Boundiali (2,67 milliards FCFA), mises en service au cours de l'exercice. De même, les produits d'exploitation se sont fixés à 223,54 milliards FCFA, en hausse de 7,8% par rapport à 2023, en lien avec l'augmentation des postes « vente d'énergies » (+9,3 milliards FCFA), « subventions d'exploitation » (+4,3 milliards FCFA) et « Reprises d'amortissements » (+5,1 milliards FCFA).

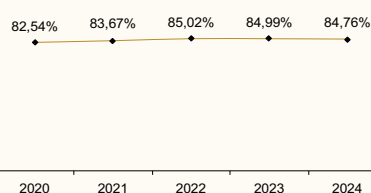
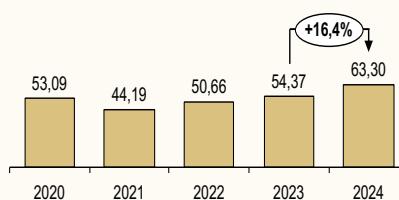
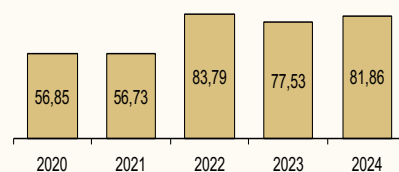
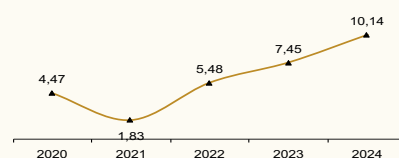
Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une hausse de 8,5% pour s'établir à 182,91 milliards FCFA. Cette augmentation s'explique principalement par la progression des dotations aux amortissements (+6,7 milliards FCFA) et des charges du personnel (+2,8 milliards FCFA).

Il en découle **un résultat d'exploitation excédentaire de 40,63 milliards FCFA contre un excédent de 38,88 milliards FCFA**, soit une hausse de 4,5% par rapport à 2023. Au niveau de l'activité financière, le déficit financier s'est amélioré de 635 millions FCFA, pour se fixer à -30,86 milliards FCFA, grâce notamment aux reprises de provisions (+3,08 milliards FCFA, +140%).

En définitive, **le résultat net de CI-ENERGIES ressort bénéficiaire de 10,14 milliards FCFA**, soit une hausse de 36% par rapport à 2023.

FAITS MARQUANTS

- Hausse tarifaire de 10% de l'électricité, pour tous les abonnés, à partir du 1er janvier 2024, conformément aux décisions du Gouvernement en date du mardi 26 décembre 2023 ;
- Bouclage avec la SFI, en janvier 2024, de la phase 1 de l'opération de titrisation des créances existantes et futures sur le PEPT d'un montant de 60 milliards FCFA, dont 25 milliards FCFA ont été mis à la disposition du secteur de l'électricité au travers de la signature d'un protocole d'accord d'avance de trésorerie ;
- Inauguration de la phase 1 (37,5 MWc) et lancement des travaux de la Phase 2 (45,99 MWc) de la Centrale solaire de Boundiali, le 3 avril 2024, par le Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, Chef du Gouvernement ;
- Mise en service de la centrale hydro-électrique de GRIBO-POPOLI d'une capacité de 112 MW.

Rendement global du réseau (%)

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)

Subvention d'exploitation (milliards FCFA)

Résultat net (milliards FCFA)

Ratio dette fin. / bilan (%)
